



AIDER TERRE DES ENFANTS

Je souhaite :

- **Adhérer** à l'association et **Recevoir** les bulletins d'informations de «Terre des Enfants» cotisation annuelle de 30€ (ou 53€ pour un couple)
- **Verser** un don de pour aider les actions de «Terre des Enfants»
- **Parrainer un enfant** pour 28€ par mois
- **Parrainage santé** de 10€ à 28€ par mois (achats de médicaments et hospitalisations)
- **Donner du temps** à l'association

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

email :

Coupon à renvoyer à:

«Terre des Enfants» Section de Vergèze
Chez Mme Poulet Myriam
165 rue Jean Monnet
Lot Le Grand Terre
30310 Vergèze

«Terre des Enfants» est une association dite « d'intérêt général » autorisée à recevoir des dons déductibles de vos impôts selon les dispositions fiscales en vigueur. Pour en bénéficier vous devez joindre à votre déclaration les reçus fiscaux que nous adressons à chaque donateur en temps utile.